

GOND-PONTOUVRE

au présent



Janvier 2023 • N°64

REVUE MUNICIPALE

www.gond-pontouvre.fr

 Ville de Gond-Pontouvre

Meilleurs VOEUX 2023

p4

› **SANTÉ**
BIENTÔT UNE MAISON
MÉDICALE AU TREUIL

p8

› **AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**
ROCHINE, UN NOUVEAU
QUARTIER VA VOIR LE JOUR

p10

› **RETOUR EN
IMAGES**

NOUVEAU

p12

› **TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
UN BILAN CARBONE,
POUR QUOI FAIRE ?

PARTICULIERS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS

**CARTES DE VISITE
AFFICHES
FLYERS
DÉPLIANTS
BROCHURES
CHEMISES
RELIURES RESSORTS
THERMORELIURE...**

**Vous AIMEZ
être bien servi**

**Vous DÉSIREZ
être vite servi**

**Vous VOULEZ
un contact humain**

**Donc, vous avez choisi
NOTRE IMPRIMERIE**

www.imprimeriecouvidat.com

12, rue de Paris - 16000 ANGOULÊME

Tél. : 05 45 95 69 33

E-mail : contact@imprimeriecouvidat.com

- 4 Santé
- 5 Travaux / Espace public
- 6 Scolaire / Jeunesse
- 7 Sécurité / Recensement
- 8 Aménagement du Territoire
- 10 Retour en images
- 12 Transition écologique
- 14 Calitom
- 15 GrandAngoulême
- 16 Associations
- 17 Culture
- 18 Découverte des métiers
de la commune
- 19 Parole à ...

Contact

Hôtel de Ville
Avenue du Général de Gaulle
16160 GOND-PONTOUVRE
Tél. : 05 45 68 72 40
Fax : 05 45 68 87 70
ville@gond-pontouvre.fr
www.gond-pontouvre.fr

Ouverture

Du Lundi au Vendredi
8h30 - 12h et 13h30 - 17h.

Directeur Général des Services

M. Jérémie BOURGEON

CCAS

Mme Carole DUTRIAUX
Tél. : 05 45 68 87 69

Directeur de la publication

Gérard DEZIER

Comité de rédaction

Commission communication

Photos

Archives municipales

Réalisation / Impression

Imprimerie Couvidat - 16000
Angoulême - Tél. : 05 45 95 69 33
Dépôt légal : 3ème trimestre 2022

EDITO



Chères Gonpontolviennes,
Chers Gonpontolviens,

Depuis 3 ans notre quotidien a été fortement impacté par 3 crises majeures : sanitaire, énergétique et géo-politique. Dans cet environnement contraint, nous avons choisi de tout mettre en œuvre pour garantir un service public de qualité adapté à vos besoins.

La Santé, notre priorité depuis plusieurs années, va voir une première concrétisation avec les travaux de la maison médicale du Treuil pour une réception du bâtiment prévue pour fin 2023.

Avec le concours de GrandAngoulême, plusieurs actions sont également menées pour favoriser l'arrivée de nouveaux professionnels de santé.

Nous avons anticipé la crise énergétique et pris la mesure de son impact économique et social en lançant des travaux majeurs sur nos installations de chauffage et en modernisant notre système d'éclairage public.

En 2021, nous avons lancé un diagnostic immobilier et énergétique de notre patrimoine. Les mesures à prendre au vu des conclusions seront débattues lors de la préparation du prochain budget. Optimiser l'utilisation des locaux en conjuguant exigence énergétique et activités sociales sera le principal enjeu des années à venir.

Pour que cette année soit heureuse et joyeuse, le programme des festivités de la commune créera autant de moments privilégiés partagés avec vous, notamment les actions menées dans le cadre des JO 2024, les 30 ans du festival « Les Musicales » et bien d'autres manifestations tout au long de l'année.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes et tous mes meilleurs vœux pour 2023.

Gérard DEZIER

Maire de Gond-Pontouvre

BIENTÔT UNE MAISON MEDICALE AU TREUIL

Que faire pour attirer de nouveaux médecins dans notre commune ? De nombreuses actions ont été menées depuis plusieurs mois et le confort d'exercice des praticiens de santé paraît être un des éléments les plus attractifs. Nous avons donc pris la décision de mettre à la disposition de professionnels de santé en perspective d'installation, des locaux spacieux et fonctionnels qui seront réaménagés en 2023.



Future Maison Médicale du Treuil

D'une superficie de 238 m², la rénovation de ces bâtiments, situés au 60 rue du Treuil, avoisinera les 650 000€. Vous trouverez dans cette maison médicale 6 cabinets pour recevoir médecins, stagiaires, remplaçants et infirmières spécialisées.

L'aménagement intérieur a été entièrement conçu avec des médecins afin de répondre à leurs besoins. Ces locaux font l'objet d'une stratégie de rénovation énergétique performante pour s'inscrire dans une démarche environnementale. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite fait également l'objet d'une attention particulière. Enfin, pour répondre aux besoins de stationnement, un parking de 20 places environ sera réalisé à proximité sur un terrain communal. Gageons que cet investissement permette d'inciter de nouveaux praticiens à s'installer à Gond-Pontouvre.

EMPLOI ET HANDICAP : GOND-PONTOUVRE MOBILISÉ



A l'occasion de la journée nationale Duo Day, un travailleur en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire, a été accueilli durant une journée sur la commune.

Au programme de cette journée, Marvin DIANE a découvert le métier des agents espaces verts de la commune.

Gilles NEDJARI, à l'initiative de cette action, espère avoir contribué à briser les barrières et idées reçues autour du handicap et du milieu professionnel tout en favorisant l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

De gauche à droite : Charles PANNETRAT - Marvin DIANE - Gilles NEDJARI - Bastien MARTINI

Estompée la période COVID, digérée le « zéro phyto », nous voici maintenant face aux difficultés de cette période pleine d'incertitudes : explosion du montant des devis, de l'énergie, des matériaux et indisponibilité des entreprises, ... autant d'éléments qui impactent nos projets.

SERVICES TECHNIQUES

Si 2021 a été une année d'investissements importants en mécanisation (tracteur, tondeuse autoportée, balayeuse, véhicule utilitaire), 2022 a été celle du renforcement de nos équipes techniques. Trois agents ont rejoint nos effectifs : 1 responsable espaces verts et 2 agents polyvalents.

L'une de nos priorités est l'entretien et la propreté de nos cimetières. A ce propos, nous comptons beaucoup sur la participation de nos concitoyens au tri des déchets dans les espaces dédiés à cet usage. Des informations sont en place pour vous guider dans la répartition (cimetière de Roffit). Ces espaces déchets seront réalisés courant 2023 au cimetière du Gond.



VOIRIES

2022 a marqué le début d'un plan triennal pour la rénovation de nos voiries, les aménagements de circulation et la création de voies cyclables. Ces travaux ont pour objectif de limiter la vitesse, de sécuriser et de rendre plus paisible la circulation sur notre commune. De nombreux travaux de réfection ont été réalisés sur différents secteurs : le Plantier du Huitain, l'avenue du Général de Gaulle, pluvial impasse Paul Bert, ... Le « chemin de la Volige », qui relie le Treuil à la zone de Champniers, a été entièrement rénové. Celui-ci sera réservé aux piétons et aux cyclistes.



ESPACES PUBLICS



Les espaces publics de proximité tels que les jeux de plein air, le mobilier urbain mais aussi la création d'espaces de détente restent l'une de nos priorités. En 2022 a été réalisé le square du Treuil, entièrement par les services techniques, ce qui représente au total 1 000 heures de travail.

Des espaces de détente naturels comme l'île de Foulpougne ont fait l'objet de mise en œuvre de gestion différenciée des espaces verts afin de préserver l'environnement et la biodiversité (Charte + NATURE en partenariat avec la Fredon). D'autres sites feront l'objet de ce mode de gestion afin de prendre en compte les changements climatiques qui s'imposent à nous.

ENERGIE



L'explosion du coût de l'énergie, que nous avons anticipée dès 2021, dépasse largement nos estimations les plus pessimistes. Nos actions sur 2022 ont permis de limiter ces hausses et auront un effet positif sur les années à venir :

- abaissement de la température à 19° dans les bâtiments communaux
- remplacement des têtes de candélabres d'éclairage public les plus énergivores par des Leds (15% du parc réalisé) et l'extinction nocturne, cette action ayant généré une économie de près de 50 %.

L'ORGANISATION DE LA SCOLARITÉ AUTOUR DES GROUPES SCOLAIRES DU PONTOUVRE ET DU TREUIL VIT SES PREMIÈRES ÉTAPES



École du Pontouvre

Des premières esquisses attendues

A l'école du Pontouvre, l'architecte a débuté son travail. Définir la liste précise des travaux à réaliser est actuellement sa priorité : agrandissement de la partie scolaire ; isolation et restructuration de la partie restauration... Les entretiens menés par l'architecte vont se poursuivre ; la consultation des entreprises interviendra d'ici quelques semaines.

Définir le projet ensemble

Le projet de la rénovation du Treuil avance également. Une large concertation réunissant personnel municipal, enseignants et représentants des parents d'élèves est actuellement menée. Le futur groupe scolaire se verra entre autres : fonctionnel, économe en énergie, doté d'aménagements extérieurs végétalisés et de cours d'école rendus perméables. Un programmiste travaille d'ores et déjà sur la rédaction d'un cahier des charges. S'en suivra le choix d'un architecte à qui nous confierons la réalisation des travaux.



École du Treuil



Les Gastronomades au Restaurant Scolaire

La 28ème édition des Gastronomades était également à l'honneur dans les restaurants scolaires de Gond-Pontouvre. Nos élèves ont pu déguster le menu concocté par le Chef Jean-Charles Boisumault : un menu de mets fins, élaborés par nos équipes municipales, à base de produits locaux et bio pour respecter nos engagements de qualité.

Nouvelle carte scolaire

Dès la rentrée 2023, les élèves actuellement scolarisés à La Capucine seront répartis dans les écoles du Pontouvre et du Treuil. Une nouvelle carte scolaire a été présentée aux parents d'élèves. Les effectifs de Pierre et Marie Curie vont donc diminuer, dans une période transitoire, jusqu'à l'organisation scolaire à deux écoles qui permettra de répondre à de bien meilleures conditions d'organisation de la scolarité sur notre commune.



SÉCURITÉ AUX ABORDS DU COLLÈGE RENÉ CASSIN



Rentrée des collégiens

L'arrêt des véhicules bloquant la circulation devant le collège étant interdit par le code de la route, le policier municipal sera désormais présent de façon aléatoire afin de verbaliser les contrevenants.

Chacun doit faire des efforts pour rester calme, faire preuve de civisme et apprendre à partager l'espace commun. Par ailleurs, le covoiturage entre familles et l'utilisation de modes de déplacement doux peuvent permettre de réduire encore le nombre de véhicules devant le collège.

Photos Renaud Joubert -Charente Libre du 10 octobre 2021

Devant le collège René Cassin, la dépose en voiture des élèves par leurs parents le matin provoque de plus en plus d'altercations entre riverains et usagers, entre parents et aussi avec les chauffeurs de bus.

Pourtant, les places en amont et en aval du collège sont bien souvent libres. **La solution la plus sûre est de déposer les élèves sur le parking blanc de la place Jean Nebout en bas du collège. Les enfants peuvent ensuite remonter vers l'établissement, sur le trottoir, en toute sécurité.** L'équipe du collège est présente le matin et le soir pour veiller à ce que les élèves entrent dans l'enceinte du collège.



RECENSEMENT

RECENSEMENT MILITAIRE

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du "parcours de citoyenneté" (la première étant l'enseignement de Défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère}).

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La Mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES

Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 1

ETAPE 2

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 3

ETAPE 4

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ETAPE 5

VALORISATION DES ESPACES NATURELS ET AMÉNAGEMENTS DE STATIONNEMENT AU PONTOUVRE

La commune est propriétaire de plus de 15 000 m² d'espace naturel en bordure du parking en contre-bas des commerces du Pontouvre. Dans le cadre de l'opération de revitalisation du territoire que nous menons dans ce quartier, nous avons candidaté sur un « Appel à Projet » organisé par la Région Nouvelle Aquitaine pour aménager ces espaces afin de permettre à la population d'en profiter et de mettre en valeur ces terrains à proximité des commerces et des habitations.

Notre projet a été retenu et nous sommes lauréat d'une aide de 107 000 € qui va couvrir une bonne partie des 150 000 € de travaux pour donner accès à ces espaces et en faire une déambulation à la fois bucolique et éducative avec des parcours pédestres, des panneaux d'information, des nichoirs et bancs pour savourer cet endroit.

Le parking fera également l'objet de travaux pour le rendre praticable et qualitatif, tout en respectant la perméabilité des sols. Ces travaux pourraient se réaliser cette année ou en 2024, en fonction de l'avancement d'aménagement du ruisseau existant réalisé par le Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois (SyBRA) avec lequel nous travaillons en étroite collaboration.



PERMIS DE LOUER



Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat pour nos habitants, la commune de Gond-Pontouvre, comme d'autres de GrandAngoulême, a décidé de mettre en place le Permis de Louer sur le secteur du Pontouvre et de la route des Fours à Chaux. Ce secteur est inclus dans le périmètre de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat qui ouvre droit à des financements pour les bailleurs en cas de travaux nécessaires.

132 logements locatifs sont concernés et seront dorénavant soumis à autorisation avant tout nouveau changement de locataire à partir du 17 avril 2023. Suite à déclaration du bailleur, un contrôle du logement sera fait par le GIP Charente Solidarités qui indiquera, si le logement est conforme, ou pas, à la location. C'est à l'issue de ce contrôle et des éventuels travaux réalisés que l'autorisation sera donnée au bailleur de louer son logement.

Tous les propriétaires seront informés de la démarche par courrier durant le mois de février et une réunion sera organisée en mars avec l'ensemble des intervenants pour la mise en œuvre effective au 17 avril.

ROCHINE, UN NOUVEAU QUARTIER VA VOIR LE JOUR

D'ici quelques années, le quartier de Rochine aura fait peau neuve. Nous allons dire au revoir à l'ancienne friche industrielle pour laisser place à un quartier de Rochine entièrement rénové. A terme, ce quartier devrait accueillir 275 habitants et quelques 150 emplois.

UN PROJET DE QUALITÉ AVEC DE NOMBREUX ESPACES VÉGÉTALISÉS



Le 14 décembre dernier l'aménageur a exposé, en réunion publique, les principes d'élaboration et de construction de ce nouveau quartier. L'aménagement propose de nombreux espaces végétalisés et paysagés, des voies douces pour les piétons et les cyclistes et une place centrale de rencontres et d'animations.

Le permis d'aménager est en instruction. Nous espérons des débuts de travaux de voirie au printemps pour commencer les constructions au plus tôt fin 2023, pour les premières livraisons en 2025.



43
Logements
Individuels



77
Logements
Publics



200
Hébergements
étudiants



100
Hébergements
séniors



Micro-crèche



Bureaux



Pôle santé

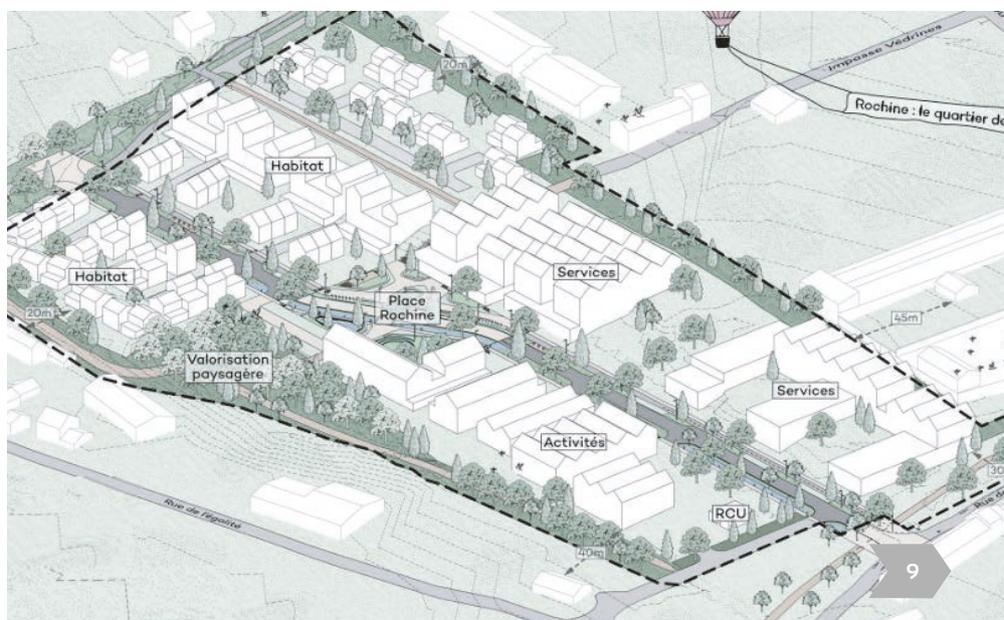


Commerces

UNE PLACE DE CHOIX POUR LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGÉS ET LES MOBILITÉS DOUCES

La création de voie au nord entre la route de Paris et la rue de l'Égalité sera également bordée d'une piste cyclable et paysagée, tout comme la rue de la Marine.

Le stationnement rue de La Marine permettra aux riverains de continuer à se stationner et ils pourront également profiter de l'aménagement de la promenade réalisée sur l'ancienne voie de chemin de fer, jusqu'au-dessus du pont enjambant la route de Vars, aménagée en belvédère.





1



2



4



8



7



9



12

1. Les 120 participants à la marche rose ont permis de récolter 638 € au profit de la lutte contre le cancer 2. Part
d'ouverture du festival "Soyaux Fou d'Humour" 4. L'espace jeunesse du Salon du Livre et des Arts avec son "puiss
habitants : saurez-vous localiser ? 7. 70 jeunes élus des différents conseils municipaux de Charente réunis 8. Plant
attendant la 30ème édition des Musicales du 03 au 11 mars 2023, l'équipe du spectacle « Boris et Bobby » est en
hommage à tous les morts pour la France 12. Défi Téléthon, fil rouge pendant le Marché de Noël



rie de pétanque improvisée entre élus et habitants à l'occasion de l'inauguration du Square du Treuil **3**. Spectacle
 sance 4" géant **5**. 200 convives réunis pour le traditionnel "Repas des Aînés" **6**. Gond-Pontouvre vu par un de ses
 ation de 51 arbres pour fêter les 51 naissances de l'année 2021 **9**. Premier marché de Noël à Gond-Pontouvre **10**. En
 n création. **11**. Gond-Pontouvre commémore le jour anniversaire de l'Armistice signée le 11 novembre 1918 et rend

CADRE DE VIE OU L'IMPORTANCE DE BALAYER DEVANT SA PORTE

L'éviction des produits phytosanitaires a été appliquée par la commune depuis 2017, alourdissant considérablement la charge de travail du service espaces verts. A Gond-Pontouvre, une partie de la population entretient le trottoir au droit de son habitation, manifestant ainsi son intérêt pour la qualité de notre cadre de vie. Malheureusement, ce n'est pas le cas de tous.

Or, la municipalité souhaite pouvoir compter sur vous et le civisme de chacun, **sans prendre d'arrêt à ce stade**, et appelle chaque foyer à :

- entretenir ses haies afin d'éviter les débordements gênant le passage
- balayer si nécessaire, ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau
- arracher ou faucher les adventices (mauvaises herbes) quand elles sont trop envahissantes
enlever les feuilles et brindilles issues de sa propriété
- ne pas laisser les sacs et containers d'ordures ménagères dans la rue en dehors des horaires autorisés.



Ici les jours et les horaires de ramassage



Ici la charte de fleurissement citoyen

**LES SEMIS DE FLEURS EN PIED DE MUR SONT ENCOURAGÉS :
VENEZ RETIRER GRATUITEMENT VOTRE SACHET DE GRAINES À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE**



Monsieur le Maire a mis la main à la pâte !



D'autres photos ici

La matinée bucolique du samedi 19 novembre 2022 a débuté par l'opération « Une naissance, un arbre », au square du Treuil, avec la plantation des arbres destinés à ombrager le square du Treuil. Le CSCS était présent avec l'Amicyclette et son café réconfortant. Les parents qui avaient répondu à l'invitation de la mairie sont venus récupérer leur arbre fruitier ou le mettre en terre directement au jardin forêt. Quelques bénévoles accompagnés d'élus ont rejoint les Compagnons du Végétal sur le jardin-forêt également présents place Jean Nebout avec un stand «tataki-zomé» (technique ancestrale japonaise).

Au jardin-forêt, la plantation d'une quinzaine de fruitiers a été réalisée, ainsi que la plantation de végétaux surnuméraires de jardins. Une baie de Goji a été photographiée (Le Goji est un arbuste offrant des fruits aux vertus et bienfaits antioxydants exceptionnels) et une belle récolte de pommes de terre a été réalisée.

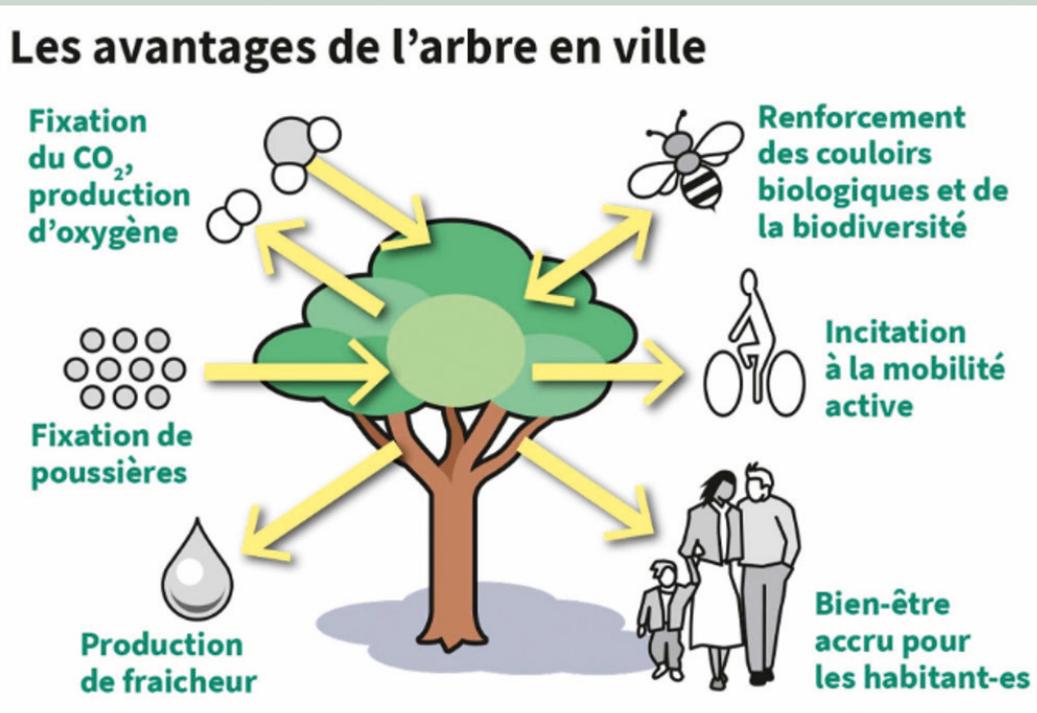
Les arbres fruitiers restants seront plantés sur la commune par le service Espaces Verts.

Le jardin-forêt prend vie. Nous avons terminé la matinée en étalant le broyat dans les allées.

Merci à tous les participants et à celles et ceux qui nous ont manifesté leur intérêt.

Vous pouvez nous contacter par mail si besoin : jardinforetgondpontouvre@gmail.com

Comme un arbre dans la ville : préservation de la biodiversité, régulation des températures, gestion de l'eau, purification de l'air, santé, bien être... l'arbre en ville est un de nos alliés majeurs du quotidien. Pour renforcer son rôle et le préserver, les services techniques de la commune accompagnent cette dynamique.



UN BILAN CARBONE®, POUR QUOI FAIRE ?

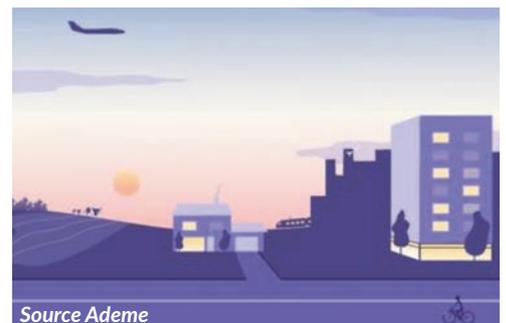
L'objectif prioritaire du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) décliné sur Gond-Pontouvre est la lutte contre le changement climatique consécutif à l'augmentation des gaz à effet de serre qui participent fortement au réchauffement de la planète.

Les gaz à effet de serre (GES) sont, entre autres, le gaz carbonique, le méthane, les gaz fluorés, ... dont la présence dans l'atmosphère a particulièrement augmenté en raison des activités humaines (industrie, élevage, transport, combustion d'énergie fossile,...) au cours des dernières décennies.

L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a établi que les collectivités locales contribuent à émettre plus de 12% du total des émissions nationales de gaz à effet de serre (GES) au travers des décisions qu'elles prennent (aménagement, urbanisme, transport...), au titre du patrimoine qu'elles gèrent (bâtiments...) et des services qu'elles assurent (éclairage public...).



Un Français émet en moyenne 11,2 tonnes de CO₂ par an. Les experts estiment qu'il faudrait limiter ce chiffre entre 1,6 tonnes et 2,8 tonnes de CO₂ par an.



Source Ademe

La Région a accordé 106.995 euros au projet de renaturation du parking derrière la Caisse d'Épargne à Gond-Pontouvre. La commune veut rouvrir l'espace naturel redessiner le cours d'un ruisseau et remettre le site en état d'accessibilité à la population. Cet appel à projet va faciliter la mise en œuvre des projets de l'équipe municipale et promouvoir ainsi les trames vertes et bleues déjà valorisées.

Et vous, en tant que particulier, souhaitez-vous connaître votre empreinte carbone : Allez sur le site : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/testez-vos-connaissances/connaissiez-empreinte-climat>



Epargnez dans les énergies vertes de Villognon !

Mise en service le 26 août dernier, la centrale photovoltaïque construite sur les terrains préalablement utilisés lors de la construction de la LGV à Villognon est ouverte au financement participatif. Ainsi, les citoyens qui le souhaitent peuvent investir dans un projet local d'énergie renouvelable et bénéficier en retour des intérêts de la vente de l'électricité.

Des obligations d'une valeur de 50 € sont émises. Il s'agit d'un placement de moyen terme à rémunération fixe amortis annuellement sur 5

ans. Chaque année, l'épargnant recevra une annuité brute constante correspondant aux intérêts annuels dus et à une partie du capital remboursé progressivement (rémunération de 6% brut). Le capital est ouvert à hauteur de 100 000 €.

Au travers de leur partenariat au sein de la société SOL'R PARC Charente, CALITOM, SERGIES (filiale du Syndicat ENERGIES VIENNE) et le SDEG16 (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente) ont lancé la réalisation de ce quatrième projet commun. Ces trois

entités émanant de collectivités territoriales souhaitent poursuivre leur objectif de participer à la transition énergétique en Charente.

Le parc photovoltaïque de Villognon, qui fait 3 hectares, produira chaque année 3 500 000 kWh d'énergie, l'équivalent de la consommation d'environ 1 940 habitants (hors eau chaude et chauffage).

i Pour participer : rendez-vous sur la plateforme participative lumo-france.com jusqu'au 31/12/2022.

www.calitom.com / N° vert : 0 800 500 429



J'AGIS pour réduire Charente Les textiles sanitaires : vite utilisés, vite jetés...



2 milliards de tampons et serviettes menstruelles jetés en France par an

5 000 couches nécessaires de la naissance à la propreté pour un enfant (environ 1 tonne)

Les textiles sanitaires jetables ont envahi notre quotidien. Serviettes en papier, essuie-tout, mouchoirs, lingettes, cotons, couches... on les retrouve dans toutes les pièces de la maison. Pratiques certes, mais ils génèrent du poids dans nos sacs noirs : 27,7 kg/hab/an, soit 15,8% des ordures ménagères. Sans compter leur impact sur l'environnement et sur la santé également.

Pourtant, d'autres pratiques existent plus saines, plus économiques et durables. La plupart des textiles jetables ont leurs alternatives zéro déchet : couches, serviettes et culottes lavables, couches menstruelles, lingettes démaquillantes

lavables, mouchoirs en tissu... Si les préjugés restent tenaces, ces produits n'ont plus rien de comparables avec ceux utilisés auparavant.

Pour permettre à ceux qui le souhaitent de changer de pratiques et de s'équiper, le programme départemental de prévention et de réduction des déchets «J'agis pour réduire» propose des soutiens financiers pour les particuliers et un accompagnement technique pour les structures.

i Retrouvez le détail de chaque subvention et faites vos demandes en ligne sur : www.jagispourreduire.com/soutiens-financiers

Plus d'informations sur www.jagispourreduire.com - N° vert 0 800 500 429

RENCONTRE CITOYENNE TERRITORIALE : L'EAU ET SES USAGES AU CŒUR DES ÉCHANGES



Le mardi 11 octobre 2022, plus de 70 citoyens, élus, acteurs du territoire, se sont réunis à Vindelle pour échanger et partager sur le thème de « L'eau et ses usages ». Sécheresse ou abondance, biodiversité, utilisation, accès, recyclage de l'eau, autant de sujets qui nous concernent et sur lesquels les citoyens ont pu s'exprimer. Six ateliers d'échanges ont été animés par des membres du Conseil de développement autour de ces thématiques. On notait aussi la présence d'élus locaux et de personnels de services techniques ou administratifs. Les participants ont proposé, échangé, débattu, écouté avec l'envie de transmettre leur vision du sujet, leurs interrogations et dégager une pensée en commun.

« Comment réutiliser et économiser l'eau ? »

« Comment garder l'eau comme bien public ? »

« Il faut protéger l'eau potable et son accès. »

Paroles de citoyens

« Informer sur les bonnes pratiques en mettant en place un accompagnement spécifique des habitants. »

« Il faut encourager et accompagner la réutilisation des eaux pluviales individuellement et collectivement. »

A PROPOS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement de GrandAngoulême est composé de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale (habitants, acteurs économiques ou sociaux, représentants non élus des 38 communes de l'agglomération). C'est un espace indépendant et neutre de dialogue entre les citoyens, la société civile et les élus locaux. Son rôle est de faire émerger une parole collective sur des questions d'intérêt général et de construire des contributions et des avis citoyens en direction des élus. Aujourd'hui, environ 90 membres participent aux travaux du Conseil de développement.

En 2022, GrandAngoulême a saisi le Conseil de développement sur le « Schéma des mobilités » et la démarche Cartéclima.

Si vous souhaitez rejoindre le conseil de développement et contribuer à la participation citoyenne, n'hésitez pas à nous contacter au :
Tél. : 05 45 93 08 28

E-mail : conseildedeveloppement@grandangouleme.fr

Site internet : www.codevgrandangouleme.fr

Facebook : Conseil de Développement de GrandAngoulême



SECTION CLUB DE PÉTANQUE DE L'AMICALE LAÏQUE



Le club de PETANQUE GOND PONTOUVRE a 65 licenciés,

Les licenciés participent aux différents championnats départementaux :

Plusieurs équipes de championnats Vétérans, championnats Féminins, championnat Doublette mixte, championnat tripllette mixte, championnat doublette sénior, championnat tripllette sénior.

Le club organise des concours au boulodrome municipal situé Route de Vars.

Aussi des journées festives, pour la convivialité.

Le Président Thierry PRECIGOUT.

COMITÉ DE JUMELAGE



Samedi 21 janvier, le comité de jumelage de Gond-Pontouvre vous invite à une soirée festive franco portugaise avec musique, danse et buffet franco portugais à la salle polyvalente du CSCS à partir de 19h. Entrée gratuite

Pour participer à toute activité au sein du Comité de Jumelage de Gond-Pontouvre, une adhésion annuelle de 8€ est requise.

Contact par mail : jumelagegp16@hotmail.fr

Par courrier : CJ - Mairie - 16160 Gond-Pontouvre

Par téléphone : 06 17 34 32 56

Retrouvez l'actualité du Comité de Jumelage de Gond-Pontouvre sur la page Facebook

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après une installation le 19 Octobre dernier l'équipe du CMJ a démarré cette nouvelle année par la cérémonie du 11 Novembre, puis la journée citoyenneté le 19 Novembre et le Téléthon avec la vente de décorations de Noël qui leur a permis de recueillir 387 Euros au profit du Téléthon. De nombreux projets vont se poursuivre en 2023.



SECTION CANOË KAYAK DE L'AMICALE LAÏQUE

Le club de canoë Kayak vous invite au Challenge Egalis (Challenge Jeune du Département) le samedi 28 janvier 2023 à Foulpougne.

30^{ème} édition
du festival des Musicales
Du 3 au 11 mars 2023

**Concert
d'ouverture**

**Vendredi 3
mars 2023**

Salle des fêtes

Radio Byzance



Samedi 4 mars 20h30 salle des fêtes

Les fréquences métissées de Radio Byzance vous invitent irrésistiblement à danser !

No More Winters



Mardi 7 mars 19h à la Cervoiserie

L'univers est rock, les chansons imprégnées d'accents blues, pop et folk.

JOAO



Judi 9 mars 20h à l'Incontournable

Invitations au voyage, ses mélodies vous étreignent et vous transportent au gré de rythmes fluides et captivants.

Winter Blues Band



Vendredi 10 mars 20h30 salle des fêtes

voyage autour du Blues dans lequel il y mélange toutes ses influences.



Boris et Bobby

Samedi 11 mars salle des fêtes concert de clôture
Création Gond-Pontouvre

De Vian et de Lapointe, pour raconter l'histoire réinventée de leurs amours splendides ou dérisoires...

**CAFÉ CULTURE AUTOUR DE BORIS VIAN ET
DE BOBY LAPOINTE SAMEDI 11 MARS
11H00 À L'INCONTOURNABLE**

« Gond Pontouvre au présent » a souhaité, à chaque revue municipale, mettre en avant les différents métiers composant les services de notre commune. Aujourd'hui nous vous présentons le métier de :

« AGENTS D'ACCUEIL ET DE L'ÉTAT CIVIL »



Gond-Pontouvre au présent : « Bonjour Patricia, vous êtes la responsable de ce service, pourriez-vous nous dire quelles sont vos missions les plus importantes au quotidien ? »

Responsable de l'accueil : « Bonjour, je m'appelle Patricia je suis la responsable de ce service qui comprend outre l'accueil physique et téléphonique des administrés, également la gestion de l'état civil et des cimetières ainsi que la gestion des élections. Le plus gros des demandes concerne le renouvellement des cartes d'identité et des passeports.

Gond-Pontouvre au présent : « Depuis combien de temps assurez-vous la distribution des cartes d'identité et des passeports ? »

Agents de l'accueil : « Cela fait de nombreuses années que nous assurons cette distribution mais depuis 2017 notre commune a été désignée comme 19 communes pour assurer cette mission. Nous recevons environ 70 à 80 demandes par semaine concernant les cartes d'identité ou les passeports. Pour traiter un dossier il faut minimum ½ heure sans compter la remise du document finalisé.»

Gond-Pontouvre au présent : « Quelles sont les autres missions que vous effectuez au quotidien ? »

Agents de l'accueil : « Nous nous occupons des dépôts de dossier de mariage, des créations de pacs, des déclarations de décès, des parrainages, des changements de noms et de prénoms.»

Gond-Pontouvre au présent : « Avez-vous également quelques autres missions plus ponctuelles ? »

Agents de l'accueil : « Nous préparons différents dossiers dont les « reconnaissances anticipées » qui concernent les enfants à naître, nous attribuons les licences pour les débits de boisson temporaires, des actes d'état civil demandés par les notaires, par la CPAM, les caisses de retraite. Nos actions sont multiples et variées. Nous gérons

également la préparation et l'organisation de l'ensemble des élections qui se déroulent sur notre commune ainsi que le récapitulatif des résultats de notre canton.»

Gond-Pontouvre au présent : « Qu'en est-il des jeunes et du recensement ? »

Agents de l'accueil : « Nous sommes également compétents pour le recensement des jeunes à partir de 16 ans pour la journée citoyenne, ancienne JAPD, pour des attestations d'accueil pour des personnes venant de l'étranger et désirant être hébergées dans de la famille ponctuellement.»

Gond-Pontouvre au présent : « Au niveau de la gestion des cimetières, quelles sont vos prérogatives ? »

Agents de l'accueil : « Nous nous occupons de tous les achats de concessions, des travaux ainsi que des inhumations.»

Gond-Pontouvre au présent : « Quelles sont les plus grandes difficultés que vous rencontrez au quotidien ? »

Agents de l'accueil : « Dans l'ensemble le public reçu soit au téléphone, soit physiquement est compréhensif des difficultés rencontrées ainsi que des retards dans la gestion des cartes d'identité ou des passeports, même si, quelquefois, nous pouvons recevoir des personnes agressives, notamment au téléphone.»

Gond-Pontouvre au présent : « Combien de passeports et cartes nationales d'identité avez-vous traités l'année passée ? »

Agents de l'accueil : « En 2021, nous avons traité plus de 2600 demandes de ces titres, à savoir que c'était une année assez calme due au COVID. Cette année le chiffre sera beaucoup plus important.»

Gond-Pontouvre au présent : « Combien d'appels téléphoniques traitez-vous à l'année ? »

Agents de l'accueil : « Cette année nous sommes à plus de 8000 appels qui concernent les différents services de notre commune. La plupart des appels transitent par notre accueil et nous basculons vers les services concernés.»

Gond-Pontouvre au présent : « Avez-vous un retour positif des habitants de la commune concernant l'ensemble de vos missions ? »

Agents de l'accueil : « Oui, tout à fait, le côté relationnel avec la population est valorisant. Nous avons des retours favorables que ce soit au niveau des personnes âgées ou bien des jeunes dans les services que nous rendons.

➤ PAROLE À LA MAJORITÉ

Pandémie de Covid, crise énergétique, changement climatique, guerre en Ukraine : les collectivités locales sont en première ligne. Elles sont la porte d'entrée de ceux qui subissent le plus fortement les effets de ces crises, comme l'impact du recul constant de l'État de proximité. Or, bien loin de leur apporter toute l'aide dont elles ont besoin, l'État a décidé de leur faire supporter l'effort de réduction nationale des impôts et des déficits publics.

Ainsi les collectivités se trouvent prises entre un besoin croissant de services publics et d'investissements et entre une obligation de réduire les marges de manœuvre financières.

Face à l'urgence de la crise énergétique majeure qui menace la stabilité et l'approvisionnement en énergie de nous tous, notre équipe municipale majoritaire prend ses responsabilités en accompagnant cette période transitoire.

Les prix poursuivent leurs flambées, les tarifs de l'énergie sont multipliés par trois et les caddies sont de plus en plus difficiles à remplir pour de nombreux foyers ; depuis un an, les prix des produits alimentaires augmentent à toute vitesse, 12% selon l'INSEE. Malgré cela la majorité municipale a fait le choix de contenir la hausse du prix du repas scolaire en maintenant la tarification de 1euro pour les familles les plus fragiles et en limitant les autres tranches sous le seuil de l'inflation.

Le soutien fort à notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) permet d'accompagner nos concitoyens les plus vulnérables à tous les âges.

Le maintien des événements solidaires et festifs : le téléthon et le marché de Noël les 2 & 3 décembre, le repas des aînés le 11 décembre, ainsi que les éclairages et décorations de Noël dans certains lieux et chez les commerçants, nous a semblé être opportuns en ces temps moroses.

Pendant ce temps l'opposition mène une action superficielle, très éloignée des réalités de gouvernance sans mesurer, en élus responsables, l'impact sur la vie des Gondpontolviennes et Gondpontolviens. Malgré une place de conseiller communautaire, leur méconnaissance des sujets, leur non présence aux événements et aux commissions en dit long sur l'intérêt qu'ils portent aux besoins fondamentaux de nos concitoyens.

Notre majorité municipale est résolument à vos côtés au quotidien et nous restons pleinement mobilisés pour faire avancer nos projets.

➤ PAROLE À L'OPPOSITION

Chères gonpontolviennes, Chers gonpontolviens,

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023, qu'elle vous apporte la santé, la réussite et la prospérité que vous méritez.

Nous 5 élus d'opposition, allons continuer d'essayer de faire entendre notre voix toujours pour mieux défendre vos intérêts au sein de notre commune.

- La maison médicale : l'équipe majoritaire annonce le projet terminé à l'automne 2023...que de temps de perdu depuis 7 ans passés pour finir par y investir un budget supérieur à celui que elle ne voulait pas mettre au précédent mandat. Et maintenant, il faut trouver des médecins pour la faire vivre alors que d'autres communes y sont parvenues depuis déjà plusieurs années!

- La place du marché communal de Gond-Pontouvre est désormais désertique. La majorité s'était empressée d'y investir un budget conséquent pour sa rénovation pour délocaliser les commerçants qui fonctionnaient pourtant très bien auparavant.

- En cette période où notre pouvoir d'achat ne cesse de diminuer, nous avons voté CONTRE l'augmentation de la taxe foncière. C'est à l'équipe aux manettes du budget de revoir sa gestion des finances publiques et de faire des choix autres que politiques.

- Que pensez-vous du devenir de la Pyramide de la route de Paris?

ENSEMBLE POUR GOND-PONTOUVRE, toujours là pour vous!
Corinne Meyer, Geoffroy Robin, Audrey Dumas, Marina Sarlande et Samuel Kitsoukou
 Mail : ensemblepourgondpontouvre@gmail.com
 Téléphone : 0607797207- Page facebook.

Cher·e·s concitoyen·ne·s,

De quoi sera faite 2023 ? Comment traverserons-nous les diverses crises que connaît notre pays ?

Nous sommes aujourd'hui tous conscients de la crise climatique. La **protection de notre environnement** proche, que nous laisserons à nos enfants et petits-enfants, **dépend essentiellement de nous.**

Il est urgent que l'équipe majoritaire s'empare de ces sujets :

- Organisons des mobilités vertueuses dans l'espace public
- Rendons nos sols perméables (parkings, cours d'école)
- Végétalisons tous azimuts !

**Ensemble, cultivons CONCRÈTEMENT l'avenir,
pour une belle et heureuse année 2023**

Avec mes meilleurs vœux,

Carole Méric, élue constructive <https://carolemeric16.fr>

GrandAngoulême habitat

Service public d'amélioration de l'habitat



2, RUE JEAN MERMOZ À ANGOULÊME

**UN LIEU UNIQUE DÉDIÉ
À L'AMÉLIORATION DE
VOTRE HABITAT**

05 86 07 20 66

 www.grandangouleme.fr



ACQUÉRIR



AMÉLIORER



ADAPTER



INVESTIR